

NUISANCES SONORES

Un arrêté préfectoral régleme les bruits de voisinage. L'utilisation d'appareils à moteur pour travaux de jardinage et bricolage est autorisée :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et 14h à 19h30.
- Les samedis : de 9h à 12h et 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

IMPACT DU BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DES VÉGÉTAUX

En région Rhône-Alpes, une large part du territoire est exposée à des concentrations de particules supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine. Dans ces conditions, toute baisse d'émission de ces composés toxiques est la bienvenue : le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage domestique à l'air libre des déchets verts, activité loin d'être anodine, et son arrêt peut contribuer à améliorer notre santé, d'autant plus que d'autres polluants que les particules sont concernés.

RADON ET ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (E.R.P.)

La Commune a procédé à des mesures des teneurs en radon, gaz naturellement présent dans l'air. Les bâtiments publics accueillant des enfants (crèche, écoles, bibliothèque, centre de loisirs) ont prioritairement fait l'objet de mesures sur la période janvier/février 2015. Les résultats d'analyses ont permis de conclure à l'absence de risque, avec des valeurs d'exposition bien inférieures à la valeur légale de 400 Bq/m³.

JARDINS OUVRIERS DE BARBY (JOB)

Les habitants de Barby souhaitant disposer d'une parcelle pour jardiner, doivent s'inscrire rapidement à l'accueil de la Mairie. Les jardins seront attribués dans la limite des places disponibles. Les travaux de rénovation étant terminés une inauguration aura lieu le **samedi 6 juin à 10h30**. Venez nombreux.

LA BIBLIOTHÈQUE « LES MILLE FEUILLETS »

Une exposition sur le Brésil aura lieu du 16 mars au 29 avril avec :

- un grand choix de livres.
- une séance contes pour les enfants le **mercredi 15 avril à 10h30**.

- un atelier fabrication de bracelets brésiliens le **mercredi 22 avril à 10h30** (inscription à la bibliothèque).

À l'occasion de l'opération "Premières Pages", une journée entière autour des livres aura lieu le **mercredi 3 juin à Barby, salle des Quatre Saisons**, ouverte à

tous les enfants, avec contes, petit spectacle et animations diverses. **L'assemblée générale** de la bibliothèque est fixée au **29 mai à 18h30**.

LE CLUB DES AÎNÉS « LES CHAVONNES FLEURIES »

Le Club des Aînés organise une sortie le **mardi 2 juin** prochain pour découvrir : le Palais du Facteur Cheval, le Jardin des Fontaines Pétrifiantes, le Bateau à Roue sur le lac formé par l'Isère.

Renseignements et inscriptions au Club les mardis, mercredis et vendredis après-midis.

20 JUIN 2015

Barby en fête. Une après-midi festive sur la pelouse de la salle des fêtes avec la participation des associations locales. De nombreuses animations auront lieu pour les petits comme pour les grands (jeux en bois, démonstrations, initiations etc.).

Les Faïlles organisées par le GAB, avec repas champêtre, clôtureront la soirée.

GROUPE ANIMATION DE BARBY (GAB)

Le GAB vous informe de ses grandes journées d'animation qui auront lieu les :

- **26 juin** concert au Parc Malatray avec en 1^{ère} partie les Accordéons de l'École de Musique et en seconde partie **Jacques PICAUD**, chanteur renommé accompagné de **Fabrice PELUSO** et son accordéon (un grand moment en perspective).

- **15 novembre** journée des collectionneurs. Les personnes intéressées pour présenter leur collection peuvent se faire connaître en Mairie.

EXPOSITIONS

Magali THIBOUD, Artiste peintre. Après une exposition à l'Agora Gallery de New York, Magali Thiboud, alias Galy, accroche quelques-unes de ses toiles sur les murs de la salle des mariages de la mairie. L'exposition sera visible **jusqu'au 15 avril**. Site internet de l'artiste www.galyart.net.



Guerre de 14-18. Une partie de l'exposition sur la Guerre de 14-18 qui s'est déroulée l'année dernière à l'occasion du centenaire au Château de Chambéry sera accueillie dans le hall de la Mairie **du 17 avril au 29 mai 2015**. Un moment d'échanges aura lieu le **lundi 20 avril à 17h30**, venez nombreux!

CONCOURS PHOTO

Les lauréats du concours sur le thème « perspective » ont été récompensés le 30 janvier dernier.

1^{er} prix : PIANCHE Marie-Jo

2^e prix : CHAPEL Marc

3^e prix : TISSOT François Xavier

4^e prix : GUILLON Franck

Le thème du prochain concours sera "Mouvement".

Les participants peuvent déposer leurs photos **du 15 avril au 15 octobre**. Le règlement est disponible en mairie ou sur le site www.barby73.fr



THÉÂTRE

La Compagnie le Masque de Chair et le Théâtre du Nouvel Acte de Barby présentent Regards Croisés de Feydeau et Brecht, spectacle théâtral à la fois tonique et amer sur les mécanismes de la domination.

Mise en scène : Anne-Marie Puy.

Salle des fêtes de Barby -avenue Paul Chevallier

Samedi 6 juin 2015 à 20h30.

Dimanche 7 juin à 20h.

Entrée : 5 € - Moins de 18 ans : 3 €

AGENDA

→ AVRIL

Première quinzaine : Exposition de Magali Thiboud
Samedi 4 : 10h à 12h au Parc Malatray - Chasse à l'œuf organisée par le Trésor des Écoles.

Mardi 7 : 12h à la salle des fêtes - Repas diots organisé par les Chavonnes Fleuries. 20h Conseil Syndical SICAL - vote du budget -

Mercredi 8 : 18h30 salle des fêtes - réunion publique - projets d'aménagement et d'urbanisme
Vendredi 10 : 8h - Opération Alu organisée par le Trésor des Écoles

Vendredi 10 : 18h30 Information sur les risques d'incendie

Samedi 11 : Salle des fêtes - vente de diots organisée par le Basket

Mardi 14 : 18h30 salle de Conférence - Remise des prix du concours communal du fleurissement -

Samedi 18 et dimanche 19 : Trail du Mont Saint-Michel

Lundi 20 : 17h30 Moment d'échanges autour de l'exposition sur la guerre de 14-18.

→ MAI

Samedi 2 : entretien des sentiers (reporté au 9 mai si mauvais temps)

Lundi 4 : 19h Conseil Municipal

Vendredi 8 : 10h30 Cérémonie au Monument aux Morts

Mercredi 20 : présentation du service des correspondants de nuit au Clos Gaillard

Vendredi 22 : 18h30 Projection du film « Des scientifiques dans la montagne »

Vendredi 29 : fête nationale des voisins

→ JUIN

Samedi 6 : 10h30 inauguration des JOB

Samedi 6 et dimanche 7 : salle des fêtes - théâtre Masque de Chair

dimanche 7 : Vide-grenier du Trésor des écoles au Clos Besson

Lundi 8 : 19h Conseil Municipal

Samedi 20 : Cérémonie Barby/Challes Valromey

Samedi 20 : 14h pelouse salle des fêtes -Barby en fête suivi des Faïlles

Vendredi 26 : 16h30 Fête de l'école maternelle

Vendredi 26 : 20h Concert au Parc Malatray

Samedi 27 : 14h à la salle des fêtes - fête du tennis

→ JUILLET

Vendredi 3 : 19h à la salle de Conférence - Remise des trophées de la Commune

Lundi 6 : 19h Conseil Municipal

La liste de la minorité « Ensemble Pour Barby » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro du Barby Flash



AVRIL 2015

Flash

Le mot du Maire, Catherine CHAPPUIS



SOMMAIRE

Page 2.

Projets d'aménagement et d'urbanisme

Page 3.

Budget 2015

Travaux

Zone 30 km/h

Page 4.

Agenda

Infos diverses associations

Carnaval



→ **Barbython :** La mobilisation des 6 et 7 décembre derniers a permis de récolter pour le Téléthon la somme de 25409 €. Un grand bravo à tous!

Le 11 janvier dernier un formidable élan d'unité nationale s'est formé, dans notre pays mais aussi dans le monde entier, avec beaucoup d'émotion, pour dénoncer l'horreur du fanatisme et réaffirmer avec force le droit à la liberté d'expression.

Par-delà toutes nos différences, cette unité, sur laquelle personne n'aurait parié, nous a réchauffés et redonné l'espoir que tout était encore possible dans notre société d'aujourd'hui. Nous étions tous Charlie, comme nous sommes tous Bardo aussi depuis cet odieux attentat du musée de Tunis.

La laïcité est un des principes fondamentaux qui peut nous protéger de telles dérives. Cette valeur de base de notre démocratie garantit à chacun la liberté de conscience, la liberté de croire ou de ne pas croire. Elle cantonne les religions dans la sphère privée et impose la neutralité dans l'espace public. La laïcité, en permettant l'égalité entre les citoyens, qu'ils soient ou non croyants, est la garante de la paix civile. Pour des circonstances exceptionnelles notre société a su démontrer qu'elle savait se mobiliser.

Aujourd'hui, on peut regretter cependant, alors qu'il s'agissait de s'exprimer librement dans les urnes pour ces élections départementales de mars 2015, que près d'un électeur sur deux ne se soit pas déplacé. Cela doit nous amener à réfléchir sur les causes d'une telle désaffection et les moyens d'y remédier. Notre démocratie ne s'en porterait que mieux évidemment.

Acte fondateur de l'action communale, le 1^{er} budget de notre mandat vient d'être voté par le Conseil municipal. Vous en découvrirez dans ce numéro du Barby Flash une synthèse et une analyse des différents enjeux qu'il comporte. Conformément à notre document d'urbanisme et à nos engagements électoraux une grande réflexion prospective s'engage pour définir les évolutions possibles et souhaitables de notre Commune en termes de fonctionnalités, d'attractivités et de capacités de développement. Une réflexion que nous souhaitons partager avec tous ceux qui se sentent concernés par l'avenir de Barby. Pour cela nous vous invitons à nous rejoindre le mercredi 8 avril à 18h30 à la salle des fêtes pour évoquer les différents projets d'aménagement et d'urbanisme en cours.

En espérant que vous serez nombreux pour cet échange.



→ Lors de la cérémonie de remise des prix du Palmarès 2014 des Villes et Villages Fleuris en Rhône-Alpes qui a eu lieu le 5 mars 2015, la Commune de Barby a officiellement reçu le diplôme de la 2^{ème} Fleur. Ce prix récompense tout l'investissement de la Commune dans l'amélioration du cadre de vie au travers du soin apporté aux espaces publics.

URBANISME À BARBY

ÉTUDE CENTRE BOURG

La Commune de Barby dispose d'un potentiel de foncier, disponible au développement, restreint. Le PLU adopté en mars 2013 le met bien en évidence tout comme la nécessité de réfléchir face au vieillissement de la population ou de l'organisation de certains des espaces publics, notamment le centre commercial.

C'est pourquoi, dans le prolongement des engagements électoraux, une consultation a été lancée à l'automne dernier pour recruter une équipe de professionnels aguerris aux enjeux d'urbanisme et d'aménagement public.

Alan Hennessy, architecte urbaniste aux nombreuses références, dirige l'équipe pluridisciplinaire (folia UP et MMO) qui a été retenue.

L'objectif de l'étude est de réfléchir au développement et à la réhabilitation de la partie centrale du secteur de plaine et d'élaborer, en concertation, une vision globale au travers d'un schéma de référence urbain et paysager sur le centre bourg, du vieux village jusqu'au quartier

des Epinettes en passant par le centre commercial et le secteur des équipements publics autour de la salle des fêtes et du collège.

Comment faire cohabiter en harmonie le Barby d'hier, d'aujourd'hui et de demain ? Comment mener une grande réflexion prospective pour définir les évolutions possibles et souhaitables de notre Commune en termes de fonctionnalités, d'attractivités et de capacités de développement ? Quels sont les secteurs à enjeux et selon quelles priorités ? L'avenir commence à s'écrire aujourd'hui par cette réflexion.

Avant toute chose, le souhait des élus est de garantir le meilleur cadre de vie pour les habitants, en développant des fonctions urbaines, en valorisant les espaces publics, en favorisant le développement d'activités, en construisant des équipements (services de proximité, éducation, logement, santé, culture, loisirs...), en requalifiant des secteurs stratégiques et en valorisant parallèlement un cadre paysager et urbain de haute qualité, dans un développement raisonné et durable.

Chacun peut s'exprimer sur le sujet. C'est de la concertation, animée par les professionnels associés, qu'un projet partagé pourra prendre forme.

Vous êtes donc les bienvenus pour échanger sur ce grand sujet qui concerne tous les Barbysiens.



UNE RÉUNION PUBLIQUE AURA LIEU LE **MERCREDI 8 AVRIL 2015** à 18h30 à LA SALLE DES FÊTES SUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DONT LES OBJECTIFS ET LA MÉTHODOLOGIE DU PROJET CENTRE BOURG.

Z.A.C. DU GRAND CLOS

POINT D'AVANCEMENT DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (Z.A.C.) DU GRAND CLOS

Depuis la dernière réunion publique qui s'est déroulée le 20 septembre 2013, le projet du Grand Clos a avancé du point de vue administratif, technique et commercial tout en maintenant bien sûr les grands principes initiaux en termes de nombre et type de logements, hauteur des bâtiments et aspects architecturaux.

Du point de vue administratif, la collectivité a approuvé le dossier de réalisation de la ZAC en février 2014. Un diagnostic archéologique préventif a eu lieu en avril 2014. S'étant révélé négatif, ce dernier n'a donné lieu à aucune suite.

D'un point de vue technique, l'année 2014 a permis de finaliser les réflexions sur la gestion des eaux pluviales et le renforcement des continuités piétonnes. Concernant les eaux pluviales, il était initialement prévu de les gérer au niveau de l'opération par le biais de 4 bassins de rétention sans utiliser le bassin de la BAYA. Les études (topographiques, hydrauliques etc) en liaison avec Chambéry métropole et des spécialistes de ces compétences ont montré que l'ouvrage de la BAYA pouvait être mis à profit tout en apportant les garanties techniques et de sécurité indispensables. Aussi le projet du Grand Clos a évolué en supprimant les 4 bassins de rétention internes qui étaient pénalisants notamment du point de vue paysager.

Un dossier de réalisation modificatif intégrant ce changement a été présenté au conseil municipal de mars 2015. Concernant le développement des modes doux, la Collectivité a souhaité améliorer la continuité piétonne au sud de l'opération. À ce titre, la bande piétonne large de 1,50 m réalisée à l'intérieur du périmètre de la ZAC du Grand Clos sera prolongée sur la partie du chemin du Réservoir existant. Cette liaison a pour intérêt de conforter et de sécuriser les déplacements piétons vers la route départementale et vers le chemin des Boites via le chemin du Réservoir.

Par ailleurs, l'année 2014 a permis de préciser les éléments techniques tels que les réseaux (éclairage public, électricité, eau...) et d'affiner la conception des espaces publics. Deux aires de jeux sont prévues au sein de l'espace central :

- une aire pour les petits qui accueillera un module principal alliant grimpe et glisse et des modules secondaires type jeux sur ressorts,
- une aire pour les plus grands composée d'un module principal de grimpe.

Une exposition de 3 projets architecturaux (dont un sera choisi fin avril) sur les lots de la Savoissienne Habitat est présentée en Mairie du 1^{er} AU 20 AVRIL 2015.

HABITAT PARTICIPATIF

En parallèle du travail de conception, la commercialisation a débuté sur quelques lots en partenariat avec la Savoissienne Habitat et Chambéry Alpes Habitat afin de préparer la construction des premiers logements. Le projet accueillera notamment des logements en habitat participatif, lequel s'inscrit dans le cadre d'une démarche innovante dans la manière d'habiter. Il est porté par la Savoissienne Habitat en partenariat avec Isère Habitat, acteur aguerri à ce type de projet depuis plusieurs années.

L'habitat participatif, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des personnes seules ou des familles qui souhaitent imaginer ensemble leur habitat et le vivre ensemble entre voisins. Le groupe ainsi constitué peut :

- S'entendre pour concevoir et mutualiser des espaces comme par exemple : une buanderie, une salle d'activités, une chambre d'amis...
- S'organiser pour partager des équipements ou des services : une machine à laver, des achats groupés...
- Se soutenir et s'entraider...
- Et penser la gestion de la future copropriété.

Ce qui caractérise aussi l'habitat participatif c'est de participer à la conception de son futur logement : imaginer ses espaces de rangement, la taille des pièces, l'emplacement des fenêtres, faire soi-même des travaux de finitions. Vous êtes un groupe déjà constitué ou un foyer seul, vous pouvez vous renseigner pour le projet en habitat participatif du Grand Clos : Isère Habitat - infos isere-habitat.fr ou 0476683860.

LA VIE À BARBY

CIVISME



Les déjections canines ne passeront pas par moi ! J'aime ma ville, j'aime mon chien, je ne lui mets pas la honte, je ramasse !

Ne pas ramasser une crotte de chien est un acte d'incivisme qu'il ne faut pas seulement déplorer, mais contre lequel il faut lutter. Risques sanitaires à prendre en compte :
- Hygiène et crottes de chien ne font pas bon ménage.
- Chutes, glissades et odeurs nauséabondes.
Pour que ma ville reste propre et accueillante, je ramasse ses besoins, en utilisant les sacs adéquats et disponibles gratuitement en Mairie.

PRÊT

BROYEUR À VÉGÉTAUX

Vous pouvez emprunter gratuitement un broyeur à végétaux auprès de la Commune, grâce à un partenariat avec Chambéry métropole. Ce broyeur « tourne » entre les communes de Barby, Saint-Jean-d'Arvey et Thoiry. En 2015 il sera disponible sur Barby les semaines 15, 18, 21, 24 et 27.

Renseignements et réservations en mairie.



ÉCOLES

Les inscriptions des nouveaux enfants à l'école maternelle et à l'école élémentaire auront lieu en mairie du **lundi 30 mars au vendredi 10 avril** selon les heures d'ouverture du secrétariat. Merci de vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de vaccination et d'un certificat de radiation si besoin. Les enfants qui rentrent au CP doivent obligatoirement se faire inscrire. Lors de votre passage en mairie, un rendez-vous vous sera proposé pour l'admission et la visite de l'école :

- les **16, 19 et 29 juin à 16h30** pour l'école maternelle
- les **11, 19 et 28 mai** pour l'école élémentaire

A l'école maternelle, une fin d'après-midi « fête de l'été » aura lieu le **vendredi 26 juin de 16h30 à 18h**. Les parents des enfants qui fréquentent l'école pourront venir les écouter chanter et participer à des jeux d'extérieur. Ce même jour, les portes de l'école élémentaire seront ouvertes pour admirer les travaux exposés des élèves.

BUDGET 2015

Le budget primitif 2015 a été voté lors du Conseil Municipal du 23 février 2015. Comme toutes les autres communes, Barby subit la baisse des dotations de l'Etat (58000 euros pour la seule année 2015 et près de 900000 euros cumulés sur le mandat). Toutefois, la bonne santé financière de la commune permet de maintenir les taux d'imposition (taxe d'habitation et taxe foncière) au même niveau et d'engager des investissements nouveaux significatifs, bien qu'en retrait par rapport au mandat précédent. **A ce jour, la Commune est entièrement désendettée.**

TAUX D'IMPOSITION

Maintien des taux d'imposition en 2015
Taxe d'habitation : 10,06 % et Taxe Foncière : 18,35 %
Les taux d'imposition pour Barby n'ont pas augmenté depuis 20 ans

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU BUDGET

1 109 480 euros dont 286 480 € de reports et 825 000 € de nouveaux investissements avec en particulier :

- Travaux de voirie et accessibilité
- Éclairage public
- Cimetière (columbarium)
- Rénovation des vestiaires du gymnase
- Fin de la réfection de la chaussée de l'allée du Rossignol
- Rénovation de l'école maternelle (1^{er} bloc)
- Lancement des études centre bourg
- Informatique pour les écoles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (HORS EXCEPTIONNELLES)

2 488 975 euros dont :

- 50,25 % Reversement Etat / Chambéry métropole
- 40,50 % Taxe d'habitation / Taxe Foncière
- 9,25 % Autres (loyers, périscolaire...)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (HORS EXCEPTIONNELLES)

1 928 475 euros dont

- 52 % Frais de personnel
- 16 % Entretien des bâtiments / voiries
- 12 % Électricité, eau...
- 14 % subventions aux associations, SICAL...
- 6 % autres frais divers

La différence entre recettes et dépenses de fonctionnement participe au financement de l'investissement.

Lors de ce Conseil Municipal, la vente du "Palais des hirondelles" a été validée afin de réaliser (tout en préservant l'intérêt architectural du bâti) la réhabilitation du bâtiment qui accueillera au rez-de-chaussée un appartement en colocation pour des personnes handicapées. L'achat d'une maison d'habitation, route de la Trousse, située dans le périmètre de l'étude « centre bourg » a également été validé.

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- **Rénovation de l'accueil de la Mairie** : les travaux se sont terminés début janvier, permettant d'améliorer la qualité d'accueil du public et les conditions de travail du personnel.
- **Ecole maternelle** : études en cours concernant la rénovation intérieure, qui fera l'objet de plusieurs tranches de travaux afin d'en étaler le coût.
- **Lancement d'études** pour la faisabilité et le coût de

- rénovation du gymnase du collège, ainsi que du presbytère.
- **Eclairage public** : la rénovation de l'éclairage public de la Bâtie se déroulera à partir du mois d'avril. Une étude est en cours pour la rénovation de l'éclairage de la place et du parking du collège.
- **Rue des Gigales** : au printemps, reprise de l'enduit superficiel d'usure de la chaussée (dans sa partie du vieux village).
- **Nouvelle tranche** de columbarium au cimetière.

SALLE DE CONFÉRENCES À L'ENVOLÉE

10 avril 2015 à 18h30 maison des associations : information sur les détecteurs de fumées et le risque incendie avec Eugénio RAMPOLLINI, Barbysien. Ce sera l'occasion d'échanger autour des risques d'incendie avec un pompier professionnel.

22 mai à 18h30 Maison des associations : Projection du film « Des scientifiques dans la montagne », suivi d'un échange avec le public, en présence de Christian Beck géologue, Barbysien (Durée du film : 55 minutes)

ZONE 30 KM/H



Il y a quelques semaines, la Zone 30 existante, qui passait devant la Mairie et l'école maternelle, a été élargie à tout le centre de la Commune. Une "zone 30" délimite un périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic est modérée pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie. Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée. **La vitesse maximale autorisée est de 30 km/h pour tous les véhicules.** Au mois de février et mars, un radar pédagogique prêté par le Département a permis de faire des actions de prévention sur des points sensibles. Ces démarches ont été entreprises pour améliorer la sécurité et le cadre de vie au cœur de la Commune.